



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JIG/CB

DC N° 15.189

DECISION

Concernant le tarif horaire d'utilisation des Salles du COSEC
des Gymnases LANDRY, PELLETAN, ZOLA, ATLANTIQUE et ESPACE CORDOUAN
et Stades
à compter du 1^{er} mai 2015
=°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N° 14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 06 février 2013 (DC N°13/071) fixant le tarif horaire des Salles, Gymnases & Stades, à compter du 1^{er} avril 2013, rendue exécutoire le 14 février 2013,

. Vu la décision en date du 27 juin 2013 (DC N°13/354) fixant le tarif horaire des Salles, Gymnases & Stades, rendue exécutoire le 28 juin 2013,

D E C I D E

- de fixer à compter du 1^{er} mai 2015 le tarif horaire d'utilisation des salles du COSEC, des Gymnases LANDRY, PELLETAN, ZOLA, ATLANTIQUE et ESPACE CORDOUAN et des Stades, comme suit :

	Pour Mémoire Ancien Tarif	Nouveau Tarif
I – <u>C.O.S.E.C</u> (Complexe Sportif Evolutif Couvert de la Triloterie)		
o Tarif horaire		
- Salle A (Grande Salle)	15,00 €	15,50 €
- Salle B (Petite Salle)	11,80 €	12,00 €
- Salle C (Petite Salle)	11,80 €	12,00 €
- Salle D (Petite Salle)	11,80 €	12,00 €

II – <u>GYMNASES (LANDRY, PELLETAN, ZOLA, ATLANTIQUE et ESPACE CORDOUAN)</u>		
<u>Tarif Horaire</u>		
- LANDRY	15,00 €	15,50 €
- LANDRY (Salles d'activité)	11,80 €	12,00 €
- ATLANTIQUE	15,00 €	15,50 €
- ATLANTIQUE (Salle B)	11,80 €	12,00 €
- PELLETAN	15,00 €	15,50 €
- ZOLA	15,00 €	15,50 €
- ZOLA (Salle B)	11,80 €	12,00 €
- ESPACE CORDOUAN	30,00 €	31,00 €
- ESPACE CORDOUAN (salle d'activité)	15,00 €	15,50 €
- ESPACE CORDOUAN (salle de réunion)	10,00 €	10,20 €
III – <u>STADES</u>	15,00 €	15,50 €
IV – <u>SALLE D'ACTIVITE</u>		
- Tarif horaire	11,80 €	12,00 €

- d'encaisser la recette correspondante au compte 7521 – Fonction 411 du Budget Communal.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 16 avril 2015

Fait à ROYAN, le 07 avril 2015
Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Patrick MARENGO